

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 17/02/2026 - 907 - 2003 B 00452 - 450 410 287 - AGIT

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	46 385	45 234	1 151	2 089	-939	-44.93
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	480		480	480		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	79		79	79		
Total II		46 944	45 234	1 710	2 648	-939	-35.44
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	13 815		13 815	16 971	-3 155	-18.59
	Autres créances	7 849		7 849	9 361	-1 512	-16.15
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement	0		0	0		
	Disponibilités	8 629		8 629	36 416	-27 787	-76.31
	Charges constatées d'avance (3)	1 988		1 988		1 988	
	Total III	32 281		32 281	62 748	-30 466	-48.55
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		79 225	45 234	33 991	65 396	-31 405	-48.02

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2025 12		Exercice N-1 30/06/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	7 700		7 700			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	770		770			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	2 202		2 082		121	5.79
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-4 923		121		-5 044	NS
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	5 749		10 672		-4 923	-46.13
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	9 678		17 218		-7 540	-43.79
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	390		1 904		-1 514	-79.51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 081		10 551		-4 470	-42.37
	Dettes fiscales et sociales	12 094		11 050		1 044	9.44
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			14 000		-14 000	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	28 242		54 724		-26 482	-48.39
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		33 991		65 396		-31 405	-48.02

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

27 484 44 624

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2025 12			Exercice N-1 30/06/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens	380		380	533		-154	-28.85
Production vendue de services	93 893		93 893	118 455		-24 562	-20.74
Chiffre d'affaires NET	94 273		94 273	118 988		-24 716	-20.77
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				77		-77	-100.00
Autres produits			5 710			5 710	
Total des Produits d'exploitation (I)			99 983	119 066		-19 083	-16.03
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			42 024	42 156		-132	-0.31
Impôts, taxes et versements assimilés			651	664		-13	-1.96
Salaires et traitements			43 500	45 500		-2 000	-4.40
Charges sociales			15 031	28 688		-13 657	-47.60
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			939	904		35	3.88
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 524			1 524	
Total des Charges d'exploitation (II)			103 669	117 911		-14 242	-12.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-3 686	1 154		-4 840	-419.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2025	12	30/06/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		1 237		1 242	-4	-0.35
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		1 237		1 242	-4	-0.35
2. Résultat financier (V-VI)		-1 237		-1 242	4	0.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		-4 923		-87	-4 836	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				208	-208	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				208	-208	-100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1	-1	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				1	-1	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				208	-208	-100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		99 983		119 274	-19 291	-16.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		104 906		119 154	-14 247	-11.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		-4 923		121	-5 044	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Détail des charges constatées d'avance	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 33 991.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 94 272.64 Euros et dégageant un déficit de -4 923.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

I) Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Immobilisations corporelles

En ce qui concerne les immobilisations, aucune n'a été identifiée comme décomposable.

Aussi, il a été procédé pour chaque immobilisation à un examen des durées de vie économique par rapport aux durées d'usage fiscal retenues jusqu'à la base d'amortissement.

Cet examen n'a pas conduit à modifier les durées d'amortissement pratiquées.

- 5-10 ans pour les Installations
- 3-4-5-8 ans pour Matériel et Mobilier de bureau

b) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Provisions

-

CHANGEMENT DE METHODES

-

DEROGATIONS

-

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Les comptes arrêtés au 30/06/2025 tiennent compte :

- de la fin de l'état d'urgence sanitaire lié à la Covid-19 au 31 juillet 2022.
- des difficultés d'approvisionnement et des hausses tarifaires liées aux conséquences économiques du conflit en Ukraine.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	15 453		
Matériel de transport	3 299		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 633		
TOTAL	46 385		
Autres participations	480		
Prêts, autres immobilisations financières	79		
TOTAL	559		
TOTAL GENERAL	46 944		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			15 453	15 453
Matériel de transport			3 299	3 299
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 633	27 633
TOTAL			46 385	46 385
Autres participations			480	480
Prêts, autres immobilisations financières			79	79
TOTAL			559	559
TOTAL GENERAL			46 944	46 944

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		14 802	154		14 956
Matériel de transport		2 108	660		2 767
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 386	125		27 511
TOTAL		44 296	939		45 234
TOTAL GENERAL		44 296	939		45 234
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	154				
Matériel de transport	660				
Matériel de bureau informatique mobilier	125				
TOTAL	939				
TOTAL GENERAL	939				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	79	79	
Autres créances clients	13 815	13 815	
Débiteurs divers	7 849	7 849	
Charges constatées d'avance	1 988	1 988	
TOTAL	23 732	23 732	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 678	9 678		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 081	6 081		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 094	12 094		
Groupe et associés	390	390		
TOTAL	28 242	28 242		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 218			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
400 parts x 19.25 €	19.2500	400			400

ANNEXE

Exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
COTISATION DIVERSES	1 988		
Total	1 988		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CRCA PAU PYRENNEES PGE
Montant restant dû en capital : 5 187

Emprunt du : CREDIT MUTUEL PGE
Montant restant dû en capital : 2 504

A.GIT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 70, BOULEVARD ALSACE LORRAINE
64000 PAU
450 410 287 RCS PAU

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/01/2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025

DEUXIEME RESOLUTION

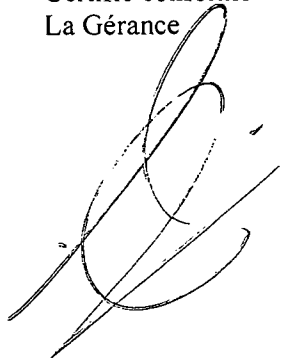
L'assemblée générale, approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de – 4 923 euros, décide de l'affecter au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, L'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/01/2026

Cette résolution est adoptée par 310 voix présentes.

Certifié conforme
La Gérance



A.GIT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE **COURRIER ARRIVE**
AU CAPITAL DE 7 700 EUROS
SIEGE SOCIAL : 70, BOULEVARD ALSACE LORRAINE
64000 PAU **16 FEV. 2026**
450 410 287 RCS PAU
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PAU

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 janvier 2026

Le 30/01/2026,

A PAU,

Les associés de la société "A.GIT", société à responsabilité limitée au capital de 7 700 euros, divisé en 400 parts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance

Sont présents à la réunion :

Monsieur Lionel SALAMAGNOU, propriétaire de 210 parts

Madame Monique LOUSTAU, propriétaire de 100 parts.

Total des parts présentes 310 parts

Sur les 400 parts composant le capital social

Monsieur Thierry PEYRE, propriétaire de 90 parts.

Régulièrement convoqué par lettre recommandée est absent.

Monsieur Lionel SALAMAGNOU, gérant associé, préside la réunion.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

he u

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 juin 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2025.

Par 310 voix présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de -4 923 euros, décide de l'affecter au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, L'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Par 310 voix présentes.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuve les conventions de l'article L.223-19 du Code de commerce mentionnées dans le rapport spécial de la gérance.

Par 310 voix présentes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide d'entériner le versement de la somme de 43 500 euros répartie à hauteur de 24 500 euros pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 31 décembre 2024 et de 19 000 euros pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025 pour l'exercice clos le 30 juin 2025, sommes rémunérant les fonctions de la gérance indépendamment du remboursement sur justification des frais de représentation et de déplacement exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat et de la prise en charge des cotisations obligatoires échues ou à échoir auprès du RSI tant sur les rémunérations que sur les dividendes.

Par 310 voix présentes.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par Monsieur Lionel SALAMAGNOU et Madame Monique LOUSTAU.

Monsieur Lionel SALAMAGNOU

Madame Monique LOUSTAU

